



## **Elections européennes le 25 mai 2014, 74 députés à élire en France**

mercredi 9 avril 2014, par [lpe](#)

Le 25 mai 2014, les Français seront appelés à élire pour cinq ans 74 députés au [Parlement européen](#) de Strasbourg.

Le Parlement européen se compose actuellement de 766 membres, mais ce nombre va être ramené à 751 à l'occasion des élections de 2014 et devrait rester inchangé à l'avenir. Ces députés représenteront plus de 500 millions de citoyens dans 28 États membres. Les sièges sont attribués par les traités aux différents États membres sur la base de la proportionnalité dégressive, à savoir que ceux dont la population est plus importante possèdent davantage de sièges que les pays dont la taille est plus modeste, mais que ces derniers ont plus de sièges que ne le permettrait la stricte application de la proportionnalité.

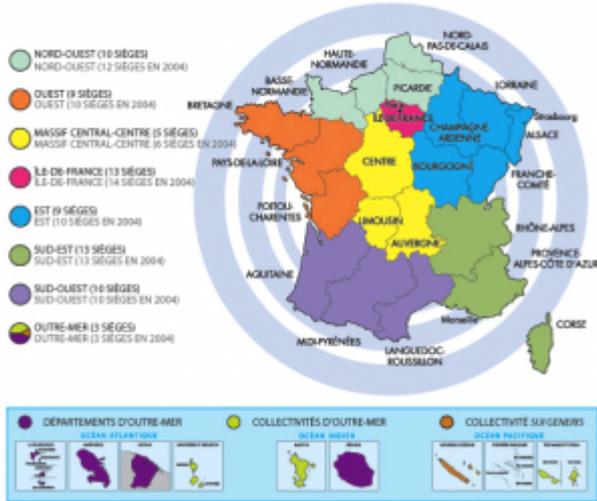
Le 25 mai, les Français éliront donc 74 députés, les Allemands 96 députés, les Belges 21 députés, les Luxembourgeois 6 députés... Les résultats des 28 pays seront annoncés au cours de la soirée du dimanche 25 mai.

Rappel : les 28 pays constituant l'Union Européenne sont : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, Chypre, la Croatie, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, les Pays Bas, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, le Royaume Uni, la République tchèque, la Slovaquie, la Slovénie et la Suède.

Il va sans dire que l'échelon européen a une importance croissante dans la vie des pays membres. Finance, agriculture, agroalimentaire... De nombreux domaines sont désormais régis par les lois et directives européennes qui s'imposent aux lois des Etats. Pour connaître les actions de l'Europe en Poitou-Charentes, consulter [www.europe-en-poitou-charentes.eu](http://www.europe-en-poitou-charentes.eu)

Le Poitou-Charentes, pour cette représentation, est intégré à la région Ouest qui comprend aussi la Bretagne et les Pays de Loire. Cette grande région disposera après ces élections de 9 sièges de députés (voir infographie ci-dessous).

## ZONES ÉLECTORALES ET RÉGIONS FRANÇAISES



Selon le [calendrier électoral](#), les candidatures seront closes le 2 mai, nous pourrons alors publier la liste des candidats pour la région.

Toutes les informations sur les institutions européennes et ces élections : [www.elections2014.eu/fr](http://www.elections2014.eu/fr)